

acta pilati
ACTA PILATI¹

Préface

Mon objectif en publiant ce livre est de montrer que les preuves historiques contenues dans les Évangiles sont amples et explicites. Si les incroyants exigent des témoignages païens concernant l'origine du christianisme, les voici en abondance et de la manière la plus claire. En parcourant la table des matières, vous verrez que le témoignage du procureur romain est ici entouré de nombreux grands écrivains de la haute antiquité. J'aurais pu donner encore plus de références, mais ceux-ci suffisent à démontrer à quel point les preuves historiques sont complètes.

Il convient d'informer le lecteur qu'il circule des faux Acta, auquel font allusion de nombreux auteurs.

Le faux le plus connu est celui de Fabricius (Codex Apocryphus, édition 1703). Une traduction littérale complète et précise peut être trouvée dans le 19e volume de la Bibliothèque Ante-Nicene Library, publié par T. & T. Crarx. Édimbourg, 1870. Ce sont à coup sûr des inventions fallacieuses récentes.

Elles sont pleines d'absurdités et presque totalement indignes de respect. Mais la copie du Vatican que je présente est un document entièrement différent. J'ai soigneusement examiné les Acta Paradoxe, Mors et Epistolae Pilati, à la fois sous les formes latine et grecque, et j'assure le lecteur qu'il n'y a aucune ligne ou trace de similitude entre eux et ce document. Ce sera évident lorsque vous le découvrirez. Quand on l'examine avec attention, il me semble que la preuve saute aux yeux. Le fait même qu'il n'apporte rien de nouveau ou de singulier au récit biblique est en faveur de son authenticité. En cela, il diffère entièrement du contenu des écrits apocryphes. Il est également intéressant de remarquer la déclaration de Pilate, selon laquelle il trembla lorsque Jésus est entré en sa présence pour la première fois – pourquoi trembler ? Il y avait de bonnes raisons à cela. Il était en présence du Fils de Dieu. Parmi les preuves internes de son authenticité, je ne peux m'empêcher d'attirer une attention particulière sur ce que Pilate dit de la résurrection. Il ne dit pas que Jésus est ressuscité d'entre les morts, mais que son tombeau a été retrouvé vide.

Le style prouve qu'il s'agit du véritable Acta. Ce n'est pas dans le latin corrompu de l'Apocryphe Acta Paradoxe, Mors et Epistolae, mais dans la pur et brillante rhétorique de la période classique de la littérature romaine.

La découverte de ce témoignage perdu depuis longtemps de Pilate, au milieu de la vaste masse de parchemins inédits que le Vatican conserve dans ses archives est certainement un événement d'une importance extraordinaire dans l'histoire des évidences chrétiennes. Je suggérerais au lecteur d'étudier le texte des Acta à la lumière et à l'aide des notes historiques et critiques. Ils contiennent la matière nécessaire pour être compris, et méritera une lecture attentive. En effet, ils sont essentiels à l'exhaustivité de l'impression que produira le livre. Sa préparation a été une source de grand plaisir et que cela puisse s'avérer avantageux pour les autres, c'est mon désir sincère et sérieux.

SHELBYVILLE, INDIANA, Septembre 1879

Rev. George Sluter

¹ Traduction de Patrick Herren

INTRODUCTION

Comment l'éditeur est entré en possession du document.

Ce document exceptionnel n'a jamais été publié comme de nombreux autres parchemins inestimables littéralement caché parmi les vingt-quatre mille manuscrits du Vatican. Son existence est familière aux hommes de lettres dès les premières périodes de l'ère chrétienne. Les références abondent dans tous les ouvrages détaillés concernant les aspects historiques de l'argumentation en faveur l'origine divine du christianisme; Ex. : Lardner, Horne, Kitto, Farrar, Andrews et Tischendorf.

Beaucoup ont supposés que ce document avait été perdu au cours du temps comme le manuscrit sinaïtique du Nouveau Testament a été caché au monde jusqu'à 1844, lorsqu'il fut mis au jour par le le zèle infatigable du Dr Constantin Tischendorf, – donc, chose étrange à dire, cet important témoignage du Christ, n'était pas accessible jusqu'à il y a une vingtaine d'années. Cet érudit allemand, qui n'est pas théologien, a passé environ cinq années à Rome, en consultant la bibliothèque du Vatican. Il a bien connu le gardien en chef, et jouissait d'une liberté. Il a finalement eu accès même aux manuscrits anciens les plus précieux comprenant les plus anciens codex de la Bible. A sa surprise, il tomba sur une collection intitulée «Les œuvres de l'empereur Tibère César»; et parmi les étranges et curieux papiers d'État déposés ici, il est tombé sur le célèbre rapport officiel du préfet Ponce Pilate concernant le «Procès et la Crucifixion du Christ».

Comme il n'était pas personnellement intéressé par les études théologiques, le sujet est sorti de son esprit, mais quelques années plus tard, il est parti aux États-Unis invité par un ecclésiastique. Au cours de la conversation concernant Rome et le Vatican, il s'est souvenu qu'il avait vu et lu les Acta Pilati. Cette déclaration fit une profonde impression sur l'esprit du prêtre bien qu'il était d'avis que ce document n'ajoute pas grand chose aux enseignements communs du christianisme.

Plusieurs mois se sont écoulés, mais la déclaration du savant allemand s'accrochait à la mémoire du prêtre. Il ne résista pas à lui écrire à New-York, et lui demanda s'il ne serait pas possible d'obtenir une transcription auprès du Vatican. Mais le Dr. Tischendorf était déjà rentré chez lui, en Westphalie.

La lettre fut cependant transmise; et finalement, avec beaucoup de retard, une la réponse est venue, indiquant qu'il avait écrit à père Freelinhusen, moine de grande érudition à Rome et gardien des archives du Vatican.

Il a également déclaré qu'il avait fait la demande en son propre nom, car il ne pensait pas que les autorités papales seraient disposées à mettre entre les mains du public un tel document. Le père Freelinhusen fut disposé à fournir la transcription. Le parchemin étant vieux et dégradé, il fut obligé d'utiliser une loupe pour le transcrire. C'était dans le latin original, et accompagné de la lettre suivante :

«Rome, Italie, le 26 avril 1859. Je vous transmets par la présente la transcription telle qu'elle est enregistrée au Vatican de Pilate à la court de Tibère César. Je certifie que c'est une copie fidèle, mot pour mot tel que je l'ai trouvé.

PETER FEELINHUSEN.»

Pendant vingt ans, son propriétaire l'a conservé comme un trésor littéraire privé et ce n'est que maintenant qu'il est publié devant l'insistance de nombreux amis.

C'est le plus ancien témoignage non-biblique sur le Christ, antérieur même aux premiers Évangiles et Épîtres. Il sera lu avec un intérêt particulier et même de la crainte. Sa publication sera la bienvenue par tous ceux qui pense que ce document et une preuve importante supplémentaire de l'historicité de Jésus Christ. Sans prétendre que les Acta Pilati ajoutera des détails fournis dans les Évangiles, il fera néanmoins taire, pour toujours, les chicanes de tous ceux qui ont demandé avec ironie, pourquoi les historiens profanes n'ont pas mentionné l'introduction du christianisme dans le monde. En effet il y a désormais accessible une chaîne complète de témoignage non biblique, chaque lien comprenant un élément important dans la vie de notre Sauveur.

Nous savons que César Auguste a ordonné le recensement dans le monde entier en vue de l'imposition de tous les habitants de l'empire, nous apprenons de

acta pilati

Tacite, Suétone et Dion; qu'une grande lumière ou étoile est apparue en Orient à en direction de l'est. De Chalcidius, la cruauté d'Hérode, au point même de massacrer des enfants innocents et mettre à mort ses propres fils, mentionné par Flavius Josèphe; que notre Sauveur avait été en Egypte, par Celse; que Ponce Pilate était gouverneur de Judée, par Tacite; qu'Il guérit miraculeusement et ressuscite les morts et fonctionne hors du cours ordinaire de la nature, distinctement déclaré par Julien l'Apostat, Porphyre et Ihéroclès; que Jésus a fait des prédictions qui ce sont réalisées : le tremblement de terre et les ténèbres à sa mort, par Phlégon et finalement les causes immédiates qui ont conduit à la crucifixion, les détails de son procès, dans le rapport officiel de Pilate.

LES ACTA PILATI ÉTAIENT DÉTENUS PAR LES PÈRES APOSTOLIQUES ET LES PREMIERS DÉFENSEURS DU CHRISTIANISME.

Les premiers pères de l'Église considéraient ce document de la plus haute autorité et valeur.

Justin martyr, dans ses premières apologies pour les chrétiens, qui fut présenté à l'empereur Antonin le Pieux, en l'an 138 après J.-C., ayant mentionné la crucifixion de Jésus et certaines de ses circonstances qui l'accompagnent, dit :

«Et que ces choses se sont passées ainsi, tu le sais, d'après les Actes faits à ce moment-là par Ponce Pilate.»

Ensuite, dans les mêmes apologies, à propos des miracles de notre Sauveur tels que les guérisons et les résurrections des morts, il déclare :

«Et que ces choses ont été faites par lui, vous le savez par les Actes faits à l'époque de Ponce Pilate.» (Apol. Prima, 65,72).

Justin martyr est né en 89 après J.-C. Joseph Addison dit à son sujet que :

«...il a résidé, fait des convertis et a souffert le martyr à Rome, où il fréquentait les philosophes, particulièrement un certain Crescens le Cynique, qui aurait facilement détecté et n'aurait pas hésité à l'exposer, s'il avait cité un dossier qui n'existe pas, ou en aurait fait une fausse citation. Le grand apologiste aurait-il mis Crescens au défi de débattre de la cause du christianisme avec lui, devant le Sénat Romain, sur la base d'un faux ce que Crescens aurait immédiatement dénoncé ? Il faut ajouter que les apologies qui font appel à ce dossier, fut présenté à un savant empereur et à tout le corps du Sénat romain.» (Addison's Evidence, édition London, 1776, p. 9) :

Le savant Tertullien, dans son Apologie pour le christianisme, vers l'an 200, parlant de la crucifixion et de la résurrection de notre Sauveur, et de son apparition aux disciples, qui furent ordonnés par lui pour publier l'Évangile dans le monde, déclare :

«De toutes ces choses concernant Christ, Pilate lui-même, déjà dans sa conscience un chrétien, envoya un rapport à Tibère alors empereur.»

Le même écrivain, dans les mêmes apologies, raconte les procédures de Tibère lorsqu'il recevait de tels informations :

«Il y avait un ancien décret selon lequel personne ne devrait être reconnu comme une divinité à moins qu'il ne soit approuvé premièrement par le Sénat. Tibère, à l'époque où le nom de chrétiens commençait à être connu, ayant reçu de Palestine un rapport d'une telle chose comme la manifestation de la divinité du Christ, a proposé au Sénat qu'Il devait être compté parmi les dieux romains et a donné sa propre prérogative en votant en faveur de cette motion. Mais le Sénat [sans le consentement duquel il ne pouvait pas avoir de déification] le rejeta, parce que l'empereur lui-même avait décliné le même honneur. Néanmoins l'Empereur persistait dans son opinion et a menacé de punir les accusateurs des chrétiens. Plus tard ce fut Néron qui fut le premier à persécuté les chrétiens qui avaient beaucoup augmentés à Rome». Horne, «Introduction à l'Étude critique et connaissance des Saintes Écritures», vol. I, page 82.

Il dit encore :

acta pilati

«Ces témoignages de Justin et de Tertullien, sont tirés des apologies publiques pour la religion chrétienne, qui ont été présentées soit à l'Empereur et au Sénat de Rome, ou aux magistrats de l'autorité publique et de grande distinction dans l'empire romain. C'est incroyable que ces écrivains aient fait de tels appels, en particulier aux personnes mêmes sous la garde desquels ces documents étaient car ils n'étaient pas satisfaits de leur existence et de leur contenu. [Gênés par cette preuve irréfutable].

Le récit qu'Eusèbe donne des Acta Pilati est très clair et propose plusieurs détails concernant l'effet produit dans l'esprit de l'empereur Tibère. Il dit :

«La renommée de la résurrection et de l'ascension de notre Seigneur se répand maintenant à l'étranger, grâce à une l'habitude parmi les dirigeants des nations, de communiquer tous nouveaux événements à l'empereur afin que rien ne puisse lui échapper.

Ponce Pilate transmet à Tibère le récit des circonstances concernant la résurrection de notre Seigneur d'entre les morts, qui s'était déjà répandu dans toute la Palestine. Dans ce récit, il a également laissé entendre qu'il avait constaté d'autres miracles le concernant, et que maintenant, étant revenu de la mort, il était considéré comme un Dieu par les grande masse du peuple. Tibère a présenté l'affaire devant le Sénat, mais on dit qu'Il a rejeté la proposition, apparemment parce qu'Il n'avaient pas examiné ce sujet au préalable, selon une ancienne loi romaine, selon laquelle nul ne devait être classé parmi les dieux à moins que par un vote et un décret du Sénat; en réalité, cependant, parce que la doctrine salutaire de l'Évangile n'a besoin ni de la confirmation ni de la coopération des hommes.» * * *

«C'est donc sous le règne de Tibère que le nom du Christ s'est répandu dans le monde entier quand cette doctrine lui fut annoncée de Palestine. Séduit par celle-ci, il a commencé à communiquer avec le Sénat. Mais comme le Sénat, n'était pas à l'origine de la proposition, elle fut rejetée.

Mais il a continué selon son avis, menaçant de mort les accusateurs des chrétiens; une providence divine infusant cela dans son esprit, ce qui permis à l'Évangile à ses tout débuts de se propager partout dans le monde.»
(Eusèbe, Histoire ecclésiastique, Livre HU, chapitre 2, page 74).

LA CONTREFAÇON DE L'ORIGINAL PAR LES ENNEMIS DES CHRÉTIENS, 311 AP. J.C.

L'autorité et la force de ce document a été ressenti et reconnu par les opposants païens au christianisme à tel point que sous le règne de l'Empereur Maximin, en 311 après J.-C., de faux actes de Pilate ont été fabriqués, destiné à jeter le discrédit sur le divin Fondateur du christianisme et ont été diffusés avec zèle.

(Voir Histoire du christianisme de Milman, page 266).

Concernant l'étendue et l'acrimonie avec laquelle cela à été fait, nous avons le témoignage direct de celui qui vivait à l'époque. Eusebius dit :

«Ayant donc fabriqué de faux Actes de Pilate qui lui respectait notre Sauveur, et donc commettant une sorte de blasphème contre le Christ, ceux-ci, avec le consentement de l'Empereur, les envoyèrent dans l'ensemble de l'Empire, commandant en même temps par ordonnances en chaque lieu et ville, ainsi que les districts adjacents, de les publier à tous et pour les donner aux maîtres d'école pour qu'ils les remettent à leurs élèves à étudier et à mémoriser, comme exercices de déclamation. Alors que ces choses se faisaient, un commandant, que les Romains appellent Dux, à Damas, une ville de Phénicie, a provoqué certaines femmes à témoigner sur le forum, et menaçant de leur infliger des tortures. Il les a obligés à faire une déclaration formelle, consigné dans un dossier, qu'elles avaient été une fois chrétiennes et qu'elles étaient au courant d'actes criminels parmi eux. Que dans leurs églises, ils ont commis des actes licencieux et d'innombrables autres calomnies qui parlent contre notre religion. Ces déclarations ont été insérées dans les Actes et communiquées à l'Empereur, qui à immédiatement ordonné que ces documents soient publiés dans chaque ville et lieu.»

(Eusèbe 1 Histoire Ecclésiastique, Livre IX, chapitre 5, page 414).

L'IMPORTANCE DE L'ACTA PILATI

La valeur de l'Acta Pilati se révèle premièrement par le fait qu'il a été jugé digne d'être falsifié par les persécuteurs des chrétiens. C'était aussi le moyen d'empêcher la persécution de l'Église chrétienne sous Tibère alors qu'elle était encore dans sa faible enfance; il a donné une force immense aux arguments des premiers apologistes qui pouvaient ainsi se référer à des documents d'État officiels pour prouver la véracité de leurs déclarations; et en plus de tout ça, c'est une puissante preuve collatérale laïque de la véracité des Évangiles.

A partir des témoignages anciens déjà cités, il est évident que les Acta Pilati sont un témoignage irréfutable des tout début de l'Église auxquels Justin, Tertullien et Eusèbe font entièrement confiance ! Cette preuve de première main a été jugée digne d'être falsifiée lorsque les ennemis et les persécuteurs des chrétiens voulaient des armes contre eux ! S'il n'y avait pas eu un tel document, il aurait n'aurait pas été contrefaits.

Gardons à l'esprit que tant les gouvernements anciens que ceux de nos jours exigent des hauts magistrats qu'ils rendent des rapports écrits sur leurs administrations. Dans notre propre pays, [Etat-Unis] le président envoie son message au Congrès, avec les rapports annuels des chefs des divers départements. Il en était de même dans les temps anciens. C'est ainsi que sont apparus les Commentaires de Jules César, la lettre d'Agrippa à l'Empereur Caligula, la célèbre épître de Pline le Jeune à l'empereur Trajan et beaucoup d'autres documents qui existent encore. Les Romains étaient particulièrement attentifs à préserver la mémoire de tous les événements remarquables qui se produisaient dans leur grand empire. Ils disposaient à cet effet de deux ensembles d'archives – les Acta Diurna Populi, et l'Acta Senatus. De tels rapports n'étaient pas publiés pour une lecture générale, mais déposés en tant que documents d'État du gouvernement et a servi de trésor inestimables pour l'annaliste et l'historien.

Lord Beaconsfield nous dit que «les empereurs avaient l'ambition de donner leurs noms aux bibliothèques qu'ils ont fondées. Ils ne considéraient pas la pourpre comme leur ornement principal. Auguste était lui-même un auteur, et l'un de ces somptueux bâtiments appelés Thermes, ornés de portiques, galeries et statues, avec promenades ombragées et bains rafraîchissants, témoignait de son amour pour la littérature en ajoutant une magnifique bibliothèque, dont l'une était appelée affectueusement par le nom de sa sœur, Octavia et une autre, le temple d'Apollon, devenu le repaire des poètes, comme Horace, Juvénal et Perse. Les successeurs d'Auguste imitèrent son exemple, et même Tibère possédait une bibliothèque impériale, composée principalement des travaux concernant l'Empire et les actes de ses souverains».

(Curiosités de la littérature, page 1)

Les fragments qui subsistent de nos jours, ces bibliothèques et documents publics, constituent une partie des trésors manuscrits du Vatican à Rome et il y a une alcôve spécialement consacrée aux archives de Tibère César, dans lequel le texte latin original de cette version française suivante se trouve. Il est extrêmement difficile d'accéder à ces manuscrits anciens et précieux. Ils sont gardés avec le plus grand soin et il est pratiquement impossible de se procurer une copie de n'importe lequel d'entre eux par quelque moyen que ce soit.

Même les demandes du gouvernement anglais, alors qu'il y a quelques années certaines transcriptions étaient demandées pour le British Museum, furent d'abord refusées et n'aboutirent qu'après de longues négociations. C'est par une circonstance singulière et rare que cette copie des Acta Pilati a été obtenue de la manière déjà racontée.

La déclaration concernant l'impression qu'elle a produite sur l'esprit de Tiberius est d'un grand intérêt et d'une grande importance. Nous savons de sources authentiques qu'il était un personnage sombre et maussade, bien que doté d'une grande intelligence. Il était plein d'envie et suspicieux, facilement éveillé aux actes de

cruautés. Son administration est assombrie par de nombreux actes d'injustice. C'est très étrange qu'il ne soit pas au premier rang des persécuteurs de l'Église. Mais au lieu de cela nous y trouvons une clémence remarquable et une modération envers les disciples de Jésus pendant son règne.

C'est alors que l'Église a eu l'occasion de commencer à grandir. L'Évangile n'a pas été tué dans l'œuf, mais, avait une publicité gratuite et s'est répandu à l'étranger. Par la profonde impression produite par l'écrit de Pilate, nous avons le maillon de la chaîne de la divine Providence qui a provoqué ce résultat des plus souhaitable. On imagine facilement quelle puissance il a donné aux premiers défenseurs du christianisme, qui pouvaient faire appel à la vérité sur leur doctrine qui s'appuyait sur des déclarations aux journaux d'État de l'empire romain. Les documents officiels du gouvernement civil confirmaient les affirmations qu'ils ont faites concernant le Christ. On ne pouvait imaginer un meilleur argument. Cela fait le point. Cela prouve que les choses que raconte l'Évangile ne sont pas des fables astucieusement conçues, et qu'elles n'étaient pas fait dans un coin.

C'est un argument puissant en faveur de la vérité de l'Évangile d'un point de vue tout à fait unique et indépendant. Ce n'est pas de la plume d'un apologiste chrétien, mais de la plume d'un païen. Il a été écrit pour un objectif purement laïc; d'autant plus utile comme arme pour la défense du christianisme. Il ne s'agit pas d'un argument d'un croyant exposant les raisons de l'espérance qui est en lui mais simplement un rapport officiel d'un officier de l'armée à son supérieur, expliquant pourquoi il avait agi comme il avait fait, dans des circonstances particulières. Sa charge générale et le ton montre que c'était le seul objectif de l'écrivain. Il regorge en effet de témoignage important sur Jésus, mais c'est accessoire et en aucun cas le but principal de l'écrivain. Ce n'est pas un argument pour prouver la résurrection du Christ ou tout autre événement important. Il ne mentionne pas non plus d'important fait supplémentaire auxquels un croyant serait probablement intéressé. Et pourtant, il contient des déclarations qui jettent la lumière sur le récit de l'Évangile. Par conséquent, nous prétendons que nous avons ici une preuve laïque collatérale puissante de la vérité de l'histoire de l'Évangile.

Nous avons donc devant nous, dans le présent volume, le plus ancien de tous les témoignages profanes du Nouveau Testament. L'historien romain Suétone, qui prospéra sous le règne de l'empereur Trajan, 116 après J.-C., fait référence au Christ lorsqu'il dit que :

«Claude César expulsa les Juifs de Rome, parce qu'ils soulevaient des tumultes continus concernant le Christ, parfois appelé Chrestus, et ses disciples chrétiens.» (Suétone dans Claudio, chap. 25).

L'événement mentionné s'est produit en l'an 52 après JC, vingt ans après la crucifixion. Tacite, qui a prospéré sous Trajan, en 110 ap. J.C. Qui a écrit également l'histoire de Néron, successeur de Claude, en 64 après J.-C., dit à propos des chrétiens :

«L'auteur de cette secte ou de ce nom était Chrestus, qui pendant le règne de Tibère fut puni de mort en tant que criminel, par le procureur Ponce Pilate» (Tacite. Annal. liber. XV, chap. 44).

Pline le Jeune, en 107 après J.-C., dit que Jésus était adoré par ses disciples comme Dieu. (Plin. Epist. lib. X ép. 97, tom. II, p.128).

Les Acta Pilati sont antérieurs à tout cela, et arrive avant même la Lettre syriaque de Mara, adressée à son fils Serapeon en 73 ap. J.-C. Mara, un homme très versé dans philosophie grecque, mais insatisfait de la consolations qu'elle offrait, écrit alors qu'il était en exile, une lettre de réconfort et d'instruction à son fils, dans lequel il élève le Christ au rang de Socrate et Pythagore. Il l'honore comme un roi sage et accuse les Juifs de son meurtre. Il déclare qu'ils avaient ainsi provoqué la destruction de leur communauté, mais que Christ a continué à vivre dans la nouvelle loi qu'il avait donné.

(Cureton, Spicil. Syriecum, Londres, 1855).

Aussi solides et importants que soient ces témoignages, nous revendiquons pourtant que l'Acta Pilati a une position encore plus élevée. Il a l'avantage de l'antériorité puisqu'il a été probablement composé la même année que la crucifixion. C'est la déclaration d'un témoin oculaire des événements. Le rapport de Pilate a d'autant plus valeur pour nous, dans la mesure où il n'est en aucun cas destiné à être dans l'intérêt de Jésus. Mais dans sa conception avait pour but sa propre défense contre d'éventuelle accusation de mauvaise administration.

Ce splendide document a ainsi été sauvé de la corruption du temps et de la poussière accumulée durant des siècles. Il a sans doute, comme les saintes Écritures, subi de nombreuses vicissitudes. A cela s'ajoute cette circonstance curieuse dans l'histoire littéraire où nous devons à Tacite une copie trouvée dans un monastère de Westphalie. Plus étrange encore, le monde reçoit maintenant l'Acta Pilati d'une unique copie vieille et dégradée conservée au Vatican. Ainsi, le passage des siècles, comme les marées et les tempêtes des océans ont balayé dans l'oubli de nombreux grands événements prodigieux de l'histoire, mais les trésors cachés depuis longtemps remontent des vastes profondeurs sombres, frais comme au matin de leur naissance et éclatants comme les rayons des étoiles qui brillent à l'aube.

«La vérité est toujours jeune, aussi vieille soit-elle, toujours nouvelle comme au premier temps; son parfum est frais comme les nouveaux bourgeons d'où éclosent les premières jeunes fleurs.»

Les graines cachées de vérité survivront à toutes les ronces de l'erreur. Du Sahara du mensonge et du péché, poussent des oasis au milieu des sables arides qui fleurissent pour le bien de l'humanité ! Nous imprimons ce livre comme témoignage d'un païen, quelqu'un qui ne connaissait pas le vrai Dieu, *mais celui qui a vu et entendu le Fils de Dieu !* Il a été conservé par les mêmes mains aux travers desquelles les oracles sacrés eux-mêmes nous ont été transmis.

Puis, étrangement, il est réapparu alors qu'il était sous la garde de ceux qui ont toujours jalousement dissimulés tout ce qu'ils jugeaient trop sacré pour les masses populaires. Cela arrive à un moment opportun. Les nombreux ouvrages écrits sur la vie du Christ indiquent le profond et constant intérêt de l'humanité pour Jésus. Goethe déclare : «Le conflit entre la foi et l'incrédulité reste le bon et le seul thème le plus profond de l'histoire du monde et de l'humanité, à laquelle tous les autres sont subordonnés».

E. Renan dit du Christ : «Pour des milliers d'années, le monde va relevé de toi ! Drapeau de nos contradictions, tu seras le signe autour duquel se livrera la plus ardente bataille. Mille fois plus vivant et mille fois plus aimé depuis ta mort que durant les jours de ton passage ici-bas. Tu deviendras à tel point la pierre angulaire de l'humanité qu'arracher ton nom de ce monde serait l'ébranler jusqu'au fondement» et William Cullen Bryant, avec encore plus de beauté de l'expression et de profondeur du sentiment : «Le Christ était le modèle parfait, si attrayant, que je ne peux pas décrire dans le langage l'admiration avec laquelle je le considère; je ne peux pas non plus exprimer la gratitude que je ressens pour l'exemple qu'il a donné à l'humanité, pour les vérités qu'il enseigné et par les souffrances qu'Il a endurées pour nous. Je tremble en pensant à ce que le monde serait sans Lui. Enlevez les bénédictions de l'avènement de sa vie et les bénédictions achetées par sa mort et sa résurrection et il ne reste plus qu'un abîme de culpabilité laissé à l'homme ! Cela serait comme masquer le soleil des cieux, laisser notre système de monde dans le chaos, le gel et l'obscurité. Selon ma vision de la vie, des enseignements, des oeuvres et des souffrances de Jésus Christ, il ne peut y avoir d'admiration trop profonde, non l'amour dont le cœur humain est capable, pas de gratitude, trop sincère et profonde pour Lui. C'est avec chagrin que je constate que mon amour pour lui soit si froid et ma gratitude si insuffisante. C'est avec tristesse que je vois toute les tentatives de mettre de côté son enseignements pour détourner les yeux des hommes de son exemple, semer le doute et nier l'histoire de sa vie. Je pense que si la religion du scepticisme devait triompher

acta pilati

et devenir la vision dominante de l'humanité, son sort dans les années à venir est désespéré.»

Alden, *Réflexions sur la vie religieuse*, avec introduction de W. Cullen Bryant. N.Y. Putnam, 1879.

Le présent ouvrage est destiné à accomplir une grande mission. Les incroyants exigent un témoignage païen concernant le contenu des livres du Nouveau Testament, les faits réelles de la vie et de la mort de Jésus. Le voici !

Les rois et les gouvernements des nations sauront malgré tout le scepticisme des scientifiques, des philosophes et des critiques, que de la splendeur de l'âge augustinien est venu. Celui dont le nom éclipsera toute la pompe et la gloire du monde et devant qui toutes les nations du monde plieront le genou. Il portera la couronne non pas d'épines mais de diadèmes de louange et de gratitude – le Seigneur des Seigneurs et Roi des Rois.

Les références indiquées par les minuscules dans tout le texte des Acta, font références aux NOTES HISTORIQUE, dans lesquelles se trouveront toutes les principales informations historiques. [Ndt. en cours de trad.]

Ponce PILATE à l'empereur Tibérius, Salutation.

Les événements récents dans ma province ont été d'une telle nature que j'ai pensé que je donnerais les détails au fur et à mesure qu'il se produisent car je ne serais pas surpris si au fil du temps ils peuvent changer le destin de notre nation. Car il semble ces derniers temps que les dieux ont cessé d'être propices.

J'en suis presque prêt à dire : Maudit soit le jour où j'ai succédé à Valerius Gratus dans le gouvernement de Judée. A mon arrivée à Jérusalem j'ai pris possession du Prétoire et ordonna de préparer un splendide festin, auquel j'ai invité le tétrarque de Galilée, avec les grands prêtres et ses officiers.

A l'heure convenue, aucun invité ne se présentait. C'était une insulte faite à ma dignité. Quelques jours après, le grand prêtre daignait me rendre visite. Son comportement était grave et artificieux. Il a prétendu que sa religion lui interdit, ainsi qu'à ses serviteurs, de s'asseoir à la table des Romains et de faire des libations avec eux. J'ai pensé que c'était opportun d'accepter son excuse, mais à partir de ce moment j'étais convaincu que les vaincus s'étaient déclarés ennemis des vainqueurs. Il me semblait que de toutes les villes conquises, Jérusalem était la plus difficile à gouverner. Les gens étaient si turbulents que j'ai vécu dans la crainte momentanée d'une insurrection. Pour la supprimer, je n'avais qu'un seul centurion et une poignée de soldats. J'ai demandé du renfort au Préfet de Syrie qui m'a informé qu'il n'avait guère de troupes suffisantes pour défendre sa propre province. J'ai bien peur que la soif insatiable de conquête pour étendre notre empire se fasse au-delà des moyens de le défendre et que cela nuise à notre noble gouvernement.

Parmi les diverses rumeurs qui sont parvenues à mes oreilles, il y en avait une qui attirait particulièrement mon attention. Un jeune homme, dit-on, était apparu en Galilée, prêchant avec une noble onction une nouvelle loi, au nom des dieux qui l'avaient envoyé. Au début, je craignait que son dessein ne fasse bouger les choses et soulève le peuple contre les Romains, mais bientôt mes craintes ont été dissipées. Jésus de Nazareth parlait plutôt en ami des Romains que des Juifs. Un jour en passant par la place de Siloé, où il y avait un grand rassemblement de personnes, j'ai observé au milieu du groupe, un jeune homme qui était appuyé contre un arbre, s'adressant calmement à la multitude. On m'a dit que c'était Jésus. C'est ce que j'aurais facilement pu soupçonner, tant la différence était grande entre lui et ceux qui l'écoutaient. Ses cheveux et sa barbe aux reflets dorés donnaient à son apparence un aspect céleste. Il semblait être âgé d'environ trente ans. Je n'ai jamais vu un visage plus doux ou plus serein. Quel contraste entre lui et ses auditeurs, avec leurs barbes noires et leur teint fauve.

Ne voulant pas l'interrompre par ma présence, j'ai continué ma promenade; mais signifié à mon secrétaire de rejoindre le groupe et écouter. Le nom de mon secrétaire était Manlius. Il était le petit-fils du chef des conspirateurs qui campait en Étrurie en attendant Cataline. Manlius était un ancien habitant de la Judée et connaît bien la langue hébraïque. Il m'était dévoué et digne de ma confiance. En entrant dans le Prétoire, je trouvai Manlius, qui me raconta les paroles que Jésus avait prononcées à Siloé. Jamais ai-je entendu dire dans le Pettico, ni dans les œuvres des philosophes ce qui peut se comparer aux maximes de Jésus :

A un des juifs rebelles si nombreux à Jérusalem, lui ayant demandé si c'était légitime de rendre hommage à César, Jésus répondit : *Rendez à César les choses qui appartiennent à César, et à Dieu les choses qui appartiennent à Dieu.* C'était à cause de la sagesse de cette parole, que j'ai accordé beaucoup de liberté au Nazaréen, car c'était dans mon pouvoir de le faire arrêter et exiler à Pont; mais cela aurait été contraire à la justice qui a toujours caractérisé les Romains. Cet homme n'était ni séditieux ni rebelle. Je lui ai étendu ma protection, à son insu peut-être. Il était libre d'agir, de parler, de se réunir et de s'adresser au peuple et choisir des disciples [pour autant qu'il soient] libre de tout mandat prétorien.

Si jamais il devait arriver – que les dieux nous en préserve – si jamais il arrivait,

dis-je, que la religion de nos ancêtres soit supplantée par la religion de Jésus, ce sera à cette noble tolérance que Rome lui devra des obsèques prématurées; tandis que moi misérable, aura été l'instrument de ce que les Hébreux appellent la providence, et nous le destin.

Mais cette liberté illimitée accordée à Jésus provoqua les Juifs; non pas les pauvres, mais les riches et les puissants. Il est vrai que Jésus était sévère envers ces derniers et c'était une raison politique, à mon avis, de ne pas restreindre la liberté du Nazaréen. Scribes et Pharasiens, leur disait-il, vous êtes une race de vipères; vous ressemblez à des sépultures peintes. D'autres fois, il se moquait de l'aumône fière du publicain, lui disant que la petite pièce de la pauvre veuve était plus précieux aux yeux de Dieu. De nouvelles plaintes étaient faites quotidiennement au Prétoire contre l'insolence de Jésus et je fut même informé qu'un malheur lui arriverait, et que ce ne serait pas la première fois que Jérusalem lapidait ceux qui se disaient prophètes. Si le Prétoire refusait un procès, ils feraient appel à César.

Pendant ce temps, ma demande de renfort a été approuvée par le Sénat et a été promise après la fin de la guerre parthe. Étant trop faible pour réprimer une sédition, j'ai résolu d'adopter une mesure qui promettait d'établir le calme de la ville, sans soumettre le Pretorium à une concession humiliante. J'ai écrit à Jésus pour lui demander un entretien avec lui au Prétorium. Tu le sais dans mes veines coule le sang espagnol mêlé au sang romain, aussi incapable de peur qu'il l'est d'une émotion puérile. Quand le Nazaréen fit son apparition, je marchais dans mon basilique et mes pieds semblaient attachés avec une main de fer sur les pavés de marbre et je me sentis m'effondrer de tous mes membres comme un coupable; le Nazaréen, lui, était calme comme l'innocence. Quand il est venu vers moi, il s'arrêta et, par un signe, il sembla dire : «Je suis ici». Depuis quelque temps, j'ai contemplé avec admiration et crainte ce type d'homme extraordinaire – un type d'homme inconnu de nos nombreux peintres, qui ont donné forme et figure à tous les dieux et les héros.

«Jésus», lui dis-je enfin – ma langue hésita : «Jésus de Nazareth, je vous ait accordé au cours des trois dernières années une grande liberté d'expression, et je ne regrette pas. Vos paroles sont celles d'un sage. Je ne sais pas si tu as lu Socrate ou Platon, mais ce que je sais, c'est qu'il y a dans vos discours une simplicité majestueuse qui vous élève bien au-dessus de ces philosophes. L'Empereur en est informé, et moi, son humble représentant dans ce pays, je suis heureux de vous avoir permis cette liberté dont vous êtes si digne. Cependant, je ne doit pas vous cacher que vos discours ont soulevé contre vous de puissants ennemis invétérés. Cela n'est pas non plus surprenant. Socrate avait ses ennemis, et il est devenu victime de leur haine. Les vôtres sont doublement irrité contre vous, à cause de vos paroles contre eux, et à cause de la liberté dont vous bénéficiaient. Ils m'ont même accusés d'être indirectement lié à vous dans le but de priver les Hébreux du peu de pouvoir civil que Rome leur a laissé. Ma demande, je ne dis pas mon ordre, c'est que vous soyez plus circonspect à l'avenir et plus tendre en éveillant la fierté de vos ennemis, de peur qu'ils ne soulèvent contre vous la population stupide, et me force à employer les instruments de la justice.»

Le Nazaréen répondit calmement : «Prince de la terre, tes paroles ne viennent pas de la vraie sagesse. Dites au torrent, arrêtez-vous au milieu des montagnes parce que vous allez déraciner les arbres de la vallée. Le torrent vous répondra qu'il faut obéir aux lois du Créateur. Dieu seul sait où coule le torrent. En vérité, je te le dis, devant la Rose de Sharon fleurie, le sang des justes sera versé.»

«Votre sang ne doit pas être versé», répondis-je avec émotion. «Vous êtes plus précieux, en mon estime, à cause de votre sagesse, que tous les pharisiens turbulents et fiers qui abusent de la liberté que leur accorde les Romains, conspirant contre César et pensant que notre générosité est de la peur. Misérables insolents, ils ne savent pas que le loup du Tibre parfois s'habille de peau de mouton. Je vous protégerai contre eux. Mon Prétoire vous est ouvert comme un asile; c'est un asile sacré.»

Jésus secoua négligemment la tête et dit avec une grâce et un sourire divin, «Quand le jour sera venu, il n'y aura pas d'asile pour le Fils de l'homme, ni sur la terre ni sous la terre. L'asile des Justes est là, pointant vers le ciel. Ce qui est écrit dans les livres des prophètes doit être accompli.»

«Jeune homme, répondis-je doucement, vous m'obliger à transformer ma demande en commandement. La sécurité de la province, qui a été confié à mes soins, le requiert. Vous devez observer plus de modération dans votre discours. Ne pas enfreindre mes commandements, vous savez. Que le bonheur vous accompagne. Adieu.»

«Prince de la terre, répondit Jésus, je ne suis pas venu pour apporter la guerre au monde, mais paix, amour et charité. Je suis né le même jour où Auguste César a donné la paix au monde romain. La persécution ne vient pas de moi. Je l'attends d'autres, et la rencontrera en obéissance à la volonté de mon Père, qui m'a montré le chemin. Retenez donc votre prudence mondaine. Il n'est pas en votre pouvoir d'arrêter la victime au pied du Tabernacle d'expiation.» En disant cela, il disparut comme une ombre brillante derrière les rideaux de la basilique.

Avec Hérode, qui régnait alors en Galilée, les ennemis de Jésus cherchèrent à se venger du Nazaréen. Si Hérode avait consulté sa propre inclination, il aurait ordonné à Jésus d'être immédiatement mis à mort; mais, bien que fier de sa royal dignité, il avait peur de commettre un acte qui pourrait diminuer son influence auprès du Sénat. Hérode m'a rendu visite un jour au Prétoire, et en se levant pour prendre congé, après une conversation insignifiante, il m'a demandé quelle était mon opinion concernant le Nazaréen. J'ai répondu que Jésus paraissait être un de ces grands philosophes que les grandes nations produisent parfois, que ses doctrines ne sont en aucun cas sacrilèges, et que l'intention de Rome était de lui laisser cette liberté d'expression justifiée par ses actes. Hérode sourit malicieusement, et me saluant avec un respect ironique et parti.

La grande fête des Juifs approchait, et l'intention des ennemis de Jésus était de profiter de l'exultation populaire qui toujours se manifeste lors des solennités de la Pâque. La ville regorgeait d'une population tumultueuse réclamant la mort du Nazaréen. Mes émissaires m'ont informés que le trésor du Temple avait été employé à corrompre le peuple. Le danger était pressant. Un centurion romain avait été insulté. J'ai écrit au préfet de Syrie pour une centaine de fantassins, et beaucoup de cavalerie. Il a refusé. Je me suis vu seul, avec une poignée de vétérans, au milieu d'une ville rebelle, trop faible pour réprimer le désordre n'ayant pas d'autre choix que de le tolérer. Ils s'étaient emparés de Jésus et la canaille séditeuse, croyant avec leurs dirigeants que j'ai fait un clin d'œil à leur sédition, a continué à vociférer : «Crucifiez-le ! crucifiez-le !»

Trois partis puissants s'étaient conjurés à ce moment-là contre Jésus. Premièrement, les Hérodiens et les Sadducéens, dont la conduite séditeuse semblait être guidée par une double motivation. Ils détestait le Nazaréen et voulaient aussi se dégager du joug romain. Ils ne pourraient jamais me pardonner d'être entré dans la ville sainte avec des bannières qui portaient l'image de l'Empereur romain. En ce temps là j'avais commis une erreur fatale qu'ils considéraient comme un sacrilège odieux à leurs yeux. Un autre grief les avaient également irrités. J'avais proposé d'employer une partie du trésor du Temple pour ériger des édifices d'utilité publique. Ma proposition les renfrogna.

Le troisième parti, les Pharisiens, étaient les ennemis avoué de Jésus. Ils ne se souciaient pas du gouvernement. Ils ont supportés avec amertume les sévères réprimandes que le Nazaréen a prononcées contre eux pendant trois ans partout où il allait. Trop lâches et pusillanimes pour agir par eux-mêmes, ils avaient embrassé les querelles des Hérodiens et des Sadducéens. Outre ces trois partis, j'ai dû lutter contre la population intrépide et débauchée, toujours prêt à se joindre à une sédition et à profiter du désordre et de la confusion.

Jésus a été traîné devant le grand prêtre et condamné à mort. C'est alors que le grand prêtre Caïphe accomplit un acte de soumission dérisoire. Il m'a envoyé son prisonnier afin que je prononce sa condamnation et assurer son exécution. Je lui ai répondu que comme Jésus était Galiléen, l'affaire sera traitée dans la juridiction d'Hérode et lui ordonna de l'envoyer là-bas.

Le rusé tétrarque feignait l'humilité et protestant de sa préférence pour le Lieutenant de César, remit le sort de cet homme entre mes mains. Bientôt mon palais prit l'aspect d'une citadelle assiégée. À chaque instant, le nombre des séditeux augmentait. Jérusalem fut inondée de foules venant des montagnes de Nazareth. Toute la Judée semblait affluer vers la ville consacrée. J'avais pris une épouse, une fille d'origine gauloise, qui prétendait voir dans l'avenir – pleurant et se jetant à mes pieds elle me dit :

«Attention, prends garde et ne te mêle pas de ça car l'homme est saint. Hier soir je l'ai vu dans une vision. Il marchait sur les eaux. Il volait sur les ailes des vents. Il a parlé à la tempête et aux poissons des lac, tous lui obéissaient. Vois ! le torrent du mont Kedron coule avec du sang, les statues de César sont remplies de Gémoniae ! les colonnes de l'Interiorum sont détruites, et le soleil est voilé de deuil, comme une vestale sur le tombeau. Ô Pilate ! le mal t'attend si tu n'écoutes pas le vœux de ta femme. Redoutez la malédiction d'un Sénat romain, redoutez les pouvoirs de César.»

A ce moment-là, les escaliers de marbre gémissaient sous le poids de la multitude. Le Nazaréen m'a été ramené. Je me dirigeai vers la salle de justice, suivi de mon garde, et demanda au peuple, d'un ton sévère, ce qu'ils exigeaient.

«La mort du Nazaréen», fut la réponse. «Pour quel crime ?»

«Il a blasphémé. Il a prophétisé la ruine du Temple. Il s'appelle lui-même le Fils de Dieu, le Messie, le Roi des Juifs. «La justice romaine», leur répondis-je, «ne punis pas de telles offenses par la mort».

«Crucifiez-le, crucifiez-le !» Hurlait la populace implacable. Les vociférations de la foule furieuse secouaient les fondations du palais. Il n'y en avait qu'un qui paraissait calme au milieu de la vaste multitude. C'était le Nazaréen. Après de nombreuses tentatives infructueuses pour le protéger de la fureur de ses persécuteurs impitoyables, j'ai adopté une mesure qui, à ce moment, me semblait être la seul à pouvoir lui sauver la vie. J'ai



ordonné qu'il soit flagellé, puis appelant une aiguère, je me suis lavé les mains en présence de la multitude, leur signifiant ainsi ma désapprobation de cet acte. Mais en vain. C'était de sa vie que ces misérables avaient soif. Souvent dans notre société civile j'ai été témoin d'agitations furieuses et d'animosité de la multitude, mais rien ne pouvait être comparé à ce dont j'ai été témoin dans le cas présent. On aurait vraiment dire qu'à cette occasion tous les fantômes des régions infernales s'étaient rassemblées à Jérusalem.

La foule semblait ne pas marcher. Tous étaient emportés et tourbillonnaient comme un vortex, roulant comme des vagues vivantes, depuis les portails de du prétoire jusqu'au mont Sion avec des hurlements, des tollés et des vociférations, comme on n'en a jamais entendu parler dans les séditions de la Panonia, ou dans le tumulte du forum. Petit à petit, le jour s'assombrit comme un crépuscule en hiver, comme ce fut le cas à la mort du grand Jules César. C'était également vers les ides de mars. Moi, le gouverneur d'une province rebelle m'appuyait contre une colonne de ma basilique, regardant ces démons de tartares traînant l'innocent Nazaréen pour l'exécuter. Tout autour de moi était désert. Jérusalem avait vomi ses habitants à travers la porte funéraire qui mène à la Gemonica. Un air de désolation et de tristesse m'enveloppait.

Mes gardes avaient rejoint la cavalerie, et les centurion, pour afficher une ombre de pouvoir, s'efforçant de maintenir l'ordre. Je suis resté seul et mon cœur brisé m'a averti que ce qui se passait à ce moment-là appartenait plutôt à l'histoire des dieux qu'à celle de homme. On entendait une forte clameur au Golgotha, qui, porté par les vents, semblait annoncer une agonie telle quelle n'a jamais été entendu par des oreilles mortelles. De sombres nuages descendaient sur le sommet du temple, et, s'installant sur la ville, la couvrit d'un voile. Les signes étaient si terribles, tant dans les cieux que sur la terre, que Denis, l'Aréopagite, s'est exclamé : «Soit l'auteur de la nature souffre ou l'univers s'effondre».

Vers la première heure de la nuit, j'ai mis mon manteau et je suis descendu dans la ville, vers les portes du Golgotha. Le sacrifice était consommé. La foule était retournée à la maison; toujours agitée, c'est vrai; mais sombre, taciturne et désespéré. Ce dont j'avais été témoin les avait frappés de terreur et de remords. J'ai aussi vu ma petite cohorte romaine passent tristement, le porte-étendard ayant voilé son aigle en signe de chagrin, et j'ai entendu certains des soldats murmurant des mots étranges, ce que je n'ai pas pu comprendre. D'autres racontaient des prodiges presque pareils à ceux qui avaient tant souvent frappé les romains par la volonté des dieux. Parfois des groupes d'hommes et de femmes s'arrêtaient, puis regardait en arrière vers le Golgotha, resterait immobile, dans l'attente d'être témoin d'un nouveau prodige.

Je revins au Prétorium, triste et pensif. En montant les escaliers, les marches qui étaient encore tachés du sang du Nazaréen, j'aperçus un vieillard dans une posture suppliante, et derrière lui plusieurs femmes en larmes. Il s'est jeté à mes pieds et pleurait amèrement. C'est douloureux de voir un vieille homme qui pleure. «Mather, lui dis-je doucement, qui êtes-vous et quelle est votre demande ?» «Joseph d'Arimathie», répondit-il, «et je suis venu vous supplier, à genoux, la permission d'enterrer Jésus de Nazareth.» «Votre prière est exaucée,» lui dis-je, et en même temps ordonna à Manlius de prendre quelques soldats avec lui pour surveiller l'inhumation, de peur qu'elle ne soit profanée.

Quelques jours après, le sépulcre fut retrouvé vide. Ses disciples ont publié dans le monde entier que Jésus était ressuscité des morts, comme il l'avait prédit. Il me restait un dernier devoir à accomplir, c'était de vous communiquer ces déplorables événements. Je l'ai fait la même nuit qui a suivi l'accident mortel catastrophe, et venait de terminer la communication lorsque le jour commença à se lever.

A ce moment-là, le son des clairons jouant l'air de Diane, frappa mon oreille. Je me retournais vers la porte de Césarée et je vis une troupe de soldats, et j'entendis à distance d'autres trompettes qui sonnaient la marche de César. C'était les renfort qui

acta pilati

m'avait été promis. Deux mille soldats choisis qui, pour hâter leur arrivée, avaient marché toute la nuit. «Cela a été décrété par le destin», m'écriai-je, en me tordant les mains. Pour que la grande iniquité soit accomplie; les troupes ne devraient arriver qu'aujourd'hui ! Destin cruel, comme tu t'amuses avec les affaires des mortels ! Ce que le Nazaréen s'écria en se tordant sur la croix n'était que trop vrai : «Tout est consommé.»